

## Alerte rouge sur la station d'épuration !

A la suite du conseil municipal du 10 octobre 2011, nous vous alertons sur la situation critique de notre station d'épuration et les très mauvais résultats consignés dans le rapport du service des eaux. ([Voir l'article](#))

Nous notons aussi que la préfecture n'avait pas renouvelé l'arrêté d'autorisation d'exploitation de la station, caduc depuis décembre 2009.



Par un arrêté en date d'octobre 2011, le Préfet a procédé à **une mise en demeure de mise en conformité du système de traitement des eaux usées** de Saint Jean d'Illac !

A ce jour, devant l'incurie persistante de nos élus majoritaires, **le préfet interdit toute construction nouvelle se raccordant à la station d'épuration.**

**Les permis de construire sont gelés tant à Saint Jean d'Illac qu'à Martignas :** depuis le mois de septembre 2011, plus rien n'est accordé (hors les clôtures, terrasses, installations de panneaux photovoltaïques et autres constructions faisant l'objet d'une simple déclaration de travaux).

**Mais si les travaux des 500 logements continuent sur la zone du Blayais, ils n'ont toujours pas commencé à la station d'épuration.**

En 2010, plus de 500 m<sup>3</sup> d'effluents "chargés" ont été rejetés sans traitement dans la Jalle.

Nous n'aurons pas le rapport 2011 avant plusieurs mois, mais il n'y a aucune raison que la situation ne soit pas bien plus grave.

Au fait, c'est peut-être pour cela que les toilettes publiques annoncées en 2011 n'ont pas été réalisées ?

**Nous sommes au bord d'un incident majeur**, qui ne semble pas inquiéter les élus verts de cette équipe, mais qui nous inquiète, nous, énormément.

Nous serons attentifs aux remèdes qui vont devoir être apportés à ce problème. Il est hors de question que des solutions temporaires de replâtrage soient utilisées pour que les programmes immobiliers inconsidérés continuent à se développer sur notre commune et chez nos voisins.